

Crue de la Seine activation du Plan de sauvegarde

Le niveau de la Seine monte régulièrement depuis plusieurs jours. Cet après-midi, à Mantes-la-Jolie, il a atteint 5,25m, dépassant le seuil d'alerte.

En conséquence, la Ville a décidé de déclencher son Plan de Sauvegarde Communal, anticipant l'impact de cette crue qui affecte toute la Vallée de la Seine. Elle travaille en coopération étroite avec les services de la Préfecture et le Service Départemental d'Incendie et de Secours (Sdis 78).

En fonction de l'évolution de la situation, des arrêtés pourront être pris pour interdire l'accès des piétons, vélos et rollers à certains bords de Seine. De plus, il est conseillé aux promeneurs d'être particulièrement vigilants au bord du fleuve et des lacs. Les riverains sont enfin invités à stationner leurs véhicules dans une zone sans risque d'inondation.

La Police Environnement de Mantes-la-Jolie est entièrement mobilisée et effectue notamment des relevés trois fois par jour pour adapter les mesures de la Ville. Tous les endroits sensibles sont sous surveillance et des contacts ont été pris avec les occupants des îles, notamment la Ferme pédagogique, les restaurants de l'Île aux Dames, l'ASM Voile et l'ASM Tennis, pour l'application de mesures préventives.

La Ville de Mantes-la-Jolie adaptera son dispositif de manière graduée et proportionnelle dans les jours à venir et prendra toutes les décisions nécessaires. Cette vigilance opérationnelle perdurera tant que le département des Yvelines sera classé en vigilance orange-inondation.

